ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL

FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

RECUEIL DES COURS

COLLECTED COURSES OF THE HAGUE ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

2019

Tome 406 de la collection

BRILL | NIJHOFF

Leiden/Boston

GENERAL TABLE OF CONTENTS TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

The Practice of International Law, Inaugural Lecture, by R. BUNDY, Eversheds Harry Elias LLP, Singapore	9-26
Les principes d'UNIDROIT et la loi régissant les contrats de commerce,	27 343

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	39
Chapitre I. Principes d'UNIDROIT et droit international privé des contrats	44
A. Présentation des Principes d'UNIDROIT	44
1. Aperçu des Principes d'UNIDROIT	44
a) Historique b) Forme c) Contenu	47 54 58
2. Le contexte particulier des Principes d'UNIDROIT	68
 a) Un produit de notre époque b) Un environnement souple c) Les sources juridiques du commerce international 	69 75 92
 i) Droit uniforme – règles conflictuelles. ii) Droit uniforme – règles substantielles. 	93 95
B. Droit international privé des contrats et soft law	98
1. Le droit international privé des contrats	99
a) La technique traditionnelleb) La loi régissant le contrat	100 109
2. Principes d'UNIDROIT et conflit de lois	113
 a) La conciliation des lois	114 119
Conclusion	121
Chapitre II. Les principes d'UNIDROIT comme loi régissant le contrat .	123
Préambule des Principes d'UNIDROIT (objet des principes)	124
A. L'application des Principes à titre principal	126
1. Le choix des Principes par les parties	127
a) Choix direct	127
i) La force contraignante du choix des partiesii) La mise en pratique du choix des parties	128 135
b) Choix indirect	140
i) Les principes généraux du droit	142 152 160
2. Le choix des Principes par le juge ou l'arbitre	167
a) Choix par l'arbitreb) Choix par le juge	168 171
B. L'application des Principes à titre subsidiaire	173
1. Le choix des Principes pour interpréter ou compléter le droit	
international uniforme	173
a) Lacunes externes de la CVIM	177 180

2. Le choix des Principes pour interpreter ou completer le droit	
national	185
a) La nationalisation du contrat international.b) L'internationalisation du contrat	186 186
 i) pour interpréter le droit national - Les Principes servent à interpréter le droit national applicable à la lumière de la 	
nature transnationale du litige	187
Principes peuvent combler des lacunes du droit national applicable	187
paré – Les Principes d'UNIDROIT – synthèse de plusieurs systèmes juridiques contemporains – peuvent servir à densifier la solution trouvée par la loi nationale applicable.	188
C. Statistiques relatives à l'application des Principes	190
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	190
1. UNILEX	192
Conclusion	194
Chapitre III. Principes d'UNIDROIT et règles impératives	197
A. Les Principes d'UNIDROIT soumis aux règles impératives et principes généraux d'ordre public	199
1. La disposition générale de l'article 1.4 des Principes	200
a) Règles impératives: une notion large	201 208
2. Principes, règles impératives et droit international privé	213
 a) Les Principes en tant que clauses contractuelles b) Les Principes en tant que loi régissant le contrat 	213 217
B. La disposition subsidiaire de l'article 3.3.1 des Principes	221
1. La violation des règles impératives	222
 a) Violation directe b) Contrat obtenu en violation des règles impératives c) Violation indirecte 	223 223 224
2. Les effets de la violation d'une règle impérative sur le contrat	225
a) Effets déterminés dans la règleb) Effets non déterminés dans la règle	225 225
Conclusion	227
Chapitre IV. Les principes d'UNIDROIT: quel avenir?	230
A. Vision actuelle des Principes	231
1. Les Principes en pratique	233
 a) Universalité des Principes b) Application prédominante des normes individuelles c) La soft law comme outil d'uniformisation 	233 238 244
2. Les Principes: un work in progress	247
a) Adaptation matérielle	248
b) Clauses types	251
c) Initiatives conjointes pour la promotion des Principes	254
B. Vision prospective des Principes d'UNIDROIT	257 258
L Las orangie	/ 7 X

a) Antécédents du litige	258 259
Propositions d'aggiornamento du droit international privé des	
contrats	263
Des pormes non étatiques comme loi régissant le contrat	266
Translication des normes non étatiques à détaut de choix	266
t charmonisation équitable des intérêts des parties	268
d) Le respect des regles imperatives	269
Conclusion	270
Conclusion générale	273
Colletinger 2	275
Bibliographie	213
Index	286
Hintor	
Annexe black letter rule. Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du	288
commerce international 2016	400